

SANS-ABRI : L'ÉTAT D'URGENCE

En France, plus de 140 000 personnes sont Sans Domicile Fixe ou Sans-Abri. L'hiver rigoureux qui a touché le pays a, une nouvelle fois, pointé les projecteurs médiatiques sur cette misère qu'aucune politique publique ne semble savoir éradiquer. Il y a urgence à reformer l'aide d'urgence !





La période de froid extrême qui a touché le pays cet hiver a, une fois de plus, montré les limites de notre système d'hébergement d'urgence. "C'est l'un des hivers les plus difficiles sur le front de l'hébergement", estimait début janvier Florent Gueguen, directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité (Fnars). Le 115, numéro de téléphone ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 était totalement saturé... à l'image des lieux d'accueil vers lesquels ils orientent les demandeurs. La Fnars a compté qu'en décembre sur 45 départements (hors Paris), 53 000 demandes n'ont pas abouti, soit plus d'une sur deux. Et, selon l'association parisienne Les Enfants du canal, au moins la moitié des personnes des rues et squats ne fait même plus la démarche d'appeler le 115. "L'urgence sociale d'hébergement est le miroir de tout ce qui dysfonctionne dans notre société en termes de politique publique, analyse Christine Laconde, directrice générale du Samu social de Paris. C'est le miroir de l'échec de la psychiatrie, de la gestion floue de la question migratoire, de la crise économique,

du manque d'implication de l'Aide sociale à l'enfance et surtout d'un manque de vision à long terme des politiques publiques engagées. En conséquence de quoi, les structures d'urgence accueillent toutes celles et ceux qui ne trouvent plus leur place dans la société".

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

C'est une population que l'on connaît mal. Les derniers chiffres officiels remontent à 2012 alors que, depuis, beaucoup de choses ont changé. Mais ils permettent toutefois d'avoir quelques éléments d'analyse. Selon cette estimation de l'Insee, on compte 141 500 SDF en France, dont 10% environ peuvent être considérés comme "sans-abri". Ces derniers, des hommes seuls principalement, vivent et dorment dehors. D'après une étude de l'observatoire des inégalités, les rues, jardins, périphériques sont utilisés par 20 % d'entre eux ; les caves, les parkings, les halls... par 35 % des sans-abri ; les lieux publics, comme les gares et métros par 17 %. Quelques-uns, enfin, dorment dans les centres d'hébergement de nuit... lorsqu'ils trouvent une place. Par contre, les autres sans domicile fixe sont



© Samu Social de Paris

dans leur grande majorité en hébergement d'urgence collective (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), hôtels, pensions de famille) et les familles y sont très nombreuses.

Olivier Dupouy, délégué national de la filière "Lutte contre les exclusions" de la Croix-Rouge insiste sur l'importance de prendre la mesure de la situation actuelle. "Nos structures sont désormais sollicitées par des travailleurs pauvres, des jeunes qui sortent des dispositifs d'aide à l'enfance, des femmes isolées sans revenu, des personnes âgées et des migrants". En ce qui concerne ces derniers, dès 2013 un rapport de la Coordination française pour le droit d'asile soulignait que malgré l'augmentation de la capacité d'accueil et des moyens consacrés à l'hébergement des demandeurs d'asile, un tiers d'entre eux seulement trouvaient une place dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Conséquence, pour combler ce déficit, on prend des places dans les dispositifs d'urgence dédiés aux sans-abri. "On n'en serait pas là si la question de ces familles étrangères avait été mieux anticipée par les pouvoirs publics", regrette Christine Laconde.

L'HÔTEL, UN CACHE MISÈRE SATURÉ

On comprend, dès lors, pourquoi autant de sans-abri ne trouvent pas de place dans les structures dédiées : les solutions d'hébergement conçues

comme transitoires sont devenues pérennes pour tous ces nouveaux publics. "Les personnes restent trop longtemps dans les hébergements d'urgence et d'insertion, tout particulièrement les hôtels et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, confirme Christine Laconde. En Ile-de-France, chaque jour, plus de 36 000 personnes sont logées (en famille), dans plus de 500 hôtels sociaux. Nous sommes arrivés à saturation de l'offre, nous ne trouvons plus de places d'hôtellerie sociale, or ces personnes sont presque toute en attente de régularisation de séjour, une attente qui peut durer des années".

L'hébergement des familles sans domicile à l'hôtel est pourtant un non-sens économique : chaque place coûte en moyenne 17 euros par nuit et par personne en Ile-de-France, jusqu'à 70 euros pour certaines places obtenues en extrême urgence, indique un rapport sénatorial. C'est surtout une réponse inadaptée aux besoins des publics accueillis. Selon une enquête de l'Observatoire du Samu social de Paris, 41 % des enfants des familles hébergées en Ile-de-France sont contraints de dormir dans le même lit que leurs parents, près de 8 familles sur 10 (et 2 enfants sur 3) sont en insécurité alimentaire, enfin, 29 % des mères souffrent de dépression. "L'hôtel, en dix ans, est devenu un cache-misère où s'entassent des familles reléguées

LA MIE DE PAIN : 128 ANS DE SOLIDARITÉ

PAR GRÉGORY-FRANCK FALAISE

Depuis 128 ans, la Mie de pain se bat pour faire vivre, souvent revivre, des êtres en grande précarité. Elle dispose pour cela de son Refuge, le plus grand centre d'hébergement pour sans-abri de France. Ouvert en 2014 à Paris, ce bâtiment de verre et d'aluminium de 19 000 m² impressionne. Fini l'ancien refuge, exigü, vétuste et insécurisant, et ses boxes de huit lits superposés dans d'immenses dortoirs. Plus moderne, plus grand et plus humain, le centre regroupe ce qui se fait de mieux en termes d'hébergement, de soins et d'accueil d'urgence. Il propose 360 places en chambres individuelles, doubles ou en petites unités de vie, dont 160 places dites d'urgence et 200 appelées d'Insertion. Les personnes sont orientées par les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) qui recensent et distribuent les places d'hébergement et de logement en Ile-de-France.

POUSSER LES MURS

Concernant les 160 places dites d'urgence, c'est de l'accueil inconditionnel et La Mie de Pain ne choisit pas les personnes qui lui sont orientées. En revanche, pour les 200 places d'insertion, la Mie de Pain se concerta avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation. Il s'agit surtout de trouver un équilibre avec, par exemple 25% des personnes hébergées ayant 35 ans, 25% 60 ans, etc. "Lorsque nous sommes complets, nous poussons encore les murs : les personnes de la rue peuvent rester dormir au chaud dans les locaux de l'association. Quant à notre Espace Solidarité Insertion, (ESI), il ouvre en continu", souligne Florence Gérard, la présidente de l'association. Et, en décembre dernier, l'association a ouvert une nouvelle structure d'hébergement, un foyer pour femmes isolées avec un long parcours de rue, d'une capacité de 59 places.

DE LA RUE À L'ENGAGEMENT

Pour Jean, un abîmé de la vie, ce refuge où il peut dormir, se doucher, manger, lui a évité de sombrer dans la rue. Ici, il n'a pas seulement trouvé un abri. Des travailleurs sociaux l'accompagnent au quotidien. Un travail de réinsertion qui porte ses fruits : chaque année, un quart des pensionnaires quittent le centre avec une solution d'hébergement qui leur évite de retourner dans la rue. "Répondre à l'urgence n'est qu'une première étape", insiste Florence Gérard. L'essentiel est de prendre en charge les personnes dans la durée. Le pire pour les personnes comme pour les associations, ce sont les solutions d'urgence qui durent. Il faut une réponse globale et pérenne, l'hébergement n'est qu'une réponse provisoire, la solution est dans le logement et dans l'emploi. Et, à tout le moins, les associations ont besoin que les pouvoirs publics leur donnent de la lisibilité sur les politiques menées et sur les moyens qui leur sont donnés", conclut-elle.



Le nouveau bâtiment de La Mie de Pain, ouvert en 2014

© DR

de plus en plus loin du centre de Paris. Et de solution provisoire pour une mise à l'abri, l'hôtel s'est installé comme la salle d'attente d'une très hypothétique sortie vers le logement", soulignaient dans une tribune commune de 2014 les responsables de la Fnars, du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, du Samu social de Paris, de Médecins du monde, du Réseau Éducation Sans frontières et du Secours Catholique.

AGIR !

Si le tableau paraît sombre, la plupart des associations reconnaissent toutefois les efforts faits ces dernières années. Plus de 30 000 places d'hébergement ont ainsi été créées depuis 2012, portant la capacité du parc à plus de 120 000, et 10 000 places supplémentaires sont ouvertes par les pouvoirs publics chaque hiver. "S'il faut regarder les drames humains en face, il ne faut pas non plus dresser un état des lieux qui laisserait croire qu'on n'a rien fait, insiste Nicolas Clément du collectif Les Morts de la Rue. Mais il faudrait dorénavant aller loin plus dans la restructuration de l'offre. "Le gouvernement devrait créer un choc d'offres, s'engager à créer 5 000 places alternatives à l'hôtel tous les ans et ceci pendant 5 ans. Concrètement, cela suppose de développer des habitats de types pension de famille, colocation, co-hébergement en appartement... Le plan triennal de réduction du recours aux nuitées hôtelières va dans ce sens, mais il devrait être plus ambitieux". Lancé en 2015 par Sylvia Pinel, ministre du Logement, ce plan prévoit d'ici à la fin de l'année la création de 13 000 places en dispositifs alternatifs : 9 000 places en intermédiation locative de type Solibail (un système qui consiste à louer son logement à une association conventionnée par

© Fotomella



l'État qui garantit ainsi le paiement des loyers et des charges), 1 500 places en logement adapté (pensions de familles ou maisons-relais) ; 2 500 places d'hébergement dans des centres ou des appartements dédiés aux familles. "Concernant Paris, poursuit Christine Laconde, il est indispensable de chercher des capacités immobilières nouvelles à l'échelle de la métropole ; la capitale et la petite couronne sont saturées et le resteront. Enfin, il faut mobiliser les acteurs bien au-delà du secteur de l'urgence, autrement dit mener une réflexion conjointement avec le secteur médico-social, les Ehpad, l'aide à l'enfance, les foyers logements (NDLR : formule intermédiaire entre une maison de retraite et un logement individuel), les bailleurs sociaux, le parc locatif privé..." À La Croix-Rouge, Olivier Dupouy plaide, lui aussi, pour "la mise en place d'une vraie loi de programmation des politiques sociales. "Il faut sortir d'une gestion qui reste malheureusement trop souvent une 'gestion au thermomètre' et qui explique en partie que les places d'hébergement disponibles ne sont pas toujours aux bons endroits et adaptées au bon public". Mais le délégué de l'organisme insiste aussi sur le rôle de la société civile. "Nous devons collectivement nous emparer de ces questions. Face aux gens à la rue, dans les files des distributions alimentaires, qui vivent en foyer... quel est notre ressenti, notre souhait d'engagement ? La grande précarité ne doit pas être banalisée, car si ne nous sentons pas tous concernés, si nous cessons de nous exprimer sur le sujet, alors les autorités publiques ne seront pas incitées à en faire une priorité. Faire face à cette misère, c'est un projet de société autant qu'un projet social". ■

Le collectif Les Morts de la Rue estime à plus de 2500 le nombre total de ceux qui perdent la vie, chaque année, faute de toit. Des sans-abri qui meurent jeunes (49 ans moyenne) mais pas seulement à cause du froid. "La surmortalité pendant la période hivernale n'est pas supérieure à celle de l'ensemble de la population, explique Nicolas Clément, président du collectif Les Morts de la Rue. Plus que le froid, ce qui tue c'est l'exclusion, le manque de soins... et bien sûr, plus la durée de vie à la rue est longue, moins les années d'espérance de vie se rattrapent. Pour sauver des vies, il faut agir tôt".

LE DESSIN DU MOIS

PAR XAV

